

## Rapport intérimaire de l'OECE sur le programme de relèvement économique des pays du Benelux (30 décembre 1948)

**Légende:** Le 30 décembre 1948, l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) rend public son rapport intérimaire sur le programme de relèvement économique des pays du Benelux.

**Source:** Organisation européenne de coopération économique. Rapport intérimaire sur le programme de relèvement européen. Volume I. Paris: Organisation européenne de coopération économique, 30.12.1958. 211 p. p. 147-152.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/rapport\\_interimaire\\_de\\_l\\_oece\\_sur\\_le\\_programme\\_de\\_relevement\\_economique\\_des\\_pays\\_du\\_benelux\\_30\\_decembre\\_1948-fr-ee95262e-a981-487a-b105-9054f58dc347.html](http://www.cvce.eu/obj/rapport_interimaire_de_l_oece_sur_le_programme_de_relevement_economique_des_pays_du_benelux_30_decembre_1948-fr-ee95262e-a981-487a-b105-9054f58dc347.html)



**Date de dernière mise à jour:** 06/01/2017

# Rapport intérimaire de l'OECE sur le programme de relèvement économique des pays du Benelux (30 décembre 1948)

## Vue d'ensemble

### EXPOSÉ DU PROBLÈME.

1. Les problèmes posés au Bénélux du fait de la transformation prévue de l'union douanière entre l'Union Belgo-Luxembourgeoise et la Hollande en une union économique à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1950, résultent à la fois des problèmes particuliers à ces pays et de ceux qui sont la conséquence de leur intégration économique.
2. Ces pays représentent la caractéristique commune du point de vue géographique, d'avoir une situation favorable aux échanges commerciaux ; du point de vue économique, d'être essentiellement des pays transformateurs de biens importés et producteurs de services et, du point de vue démographique, d'avoir l'une des plus fortes densités au monde et une population qui dépassera, en 1952-53, celle d'avant guerre de 12 %.
3. Depuis la fin de la guerre, ces trois pays souffrent de la disparition de l'Allemagne comme producteur et comme consommateur, du détournement du commerce de transit avec la Ruhr et du trafic sur le Rhin, ainsi que de la disparition des revenus de leurs investissements en Allemagne. L'Indonésie a constitué une lourde charge pour les Pays-Bas, alors qu'avant-guerre les relations économiques avec ce territoire entrant pour 9 % dans le revenu national néerlandais, contribuaient à l'équilibre de la balance des paiements. Les exportations néerlandaises de produits de haute qualité ont été fortement handicapées par l'appauvrissement des pays acheteurs. De même, les exportations de la Belgique ont été touchées par la pénurie de francs belges en Europe.
4. La Balance en or et en dollars de ces pays se trouve donc fortement déficitaire du fait de l'accroissement considérable des importations de l'Amérique du Nord.

### OBJECTIF.

5. Bénélux cherche donc à redresser sa situation financière extérieure en équilibrant sa Balance des Paiements et en réduisant son déficit en dollars et à maintenir un niveau d'emploi élevé à l'intérieur, grâce notamment à une ré-orientation de la production.

### Plans d'action

#### AUGMENTATION DE LA PRODUCTION.

6. Le Bénélux compte atteindre les objectifs ci-dessus sans changement considérable de la structure économique des pays membres. Le programme vise à un accroissement de la production agricole et industrielle, au moyen de l'élimination des réglementations restrictives d'après-guerre et d'une utilisation intégrale des moyens de production. Il s'agit surtout de rationaliser et de moderniser ces moyens, d'utiliser au maximum la main-d'œuvre excédentaire et de développer les ressources des territoires d'outre-mer.
7. Des investissements assez importants, surtout aux Pays-Bas, permettront d'augmenter la productivité de 20 % par rapport à 1948. Le Bénélux cherche particulièrement à développer sa production de biens hautement manufacturés et spécialisés et comportant un degré élevé d'intégration de main-d'œuvre. Les augmentations de production prévues permettront au revenu national d'atteindre 12,7 milliards de dollars en 1952-53.

### Description du programme

#### AGRICULTURE ET ÉLEVAGE.

8. Le cheptel sera reconstitué et certaines productions comme le sucre ou les pommes de terre seront développées. Grâce à la reconstitution de la flotte de pêche, les exportations de poisson vers l'Allemagne seront reprises. Bien que les importations d'aliments du bétail puissent être réduites dans une forte proportion, le Bénélux restera tributaire d'importations élevées de produits agricoles et alimentaires de l'Hémisphère occidental. Une partie de ces produits devrait cependant pouvoir être fournie par les pays participants si les productions prévues se réalisent.

## **INDUSTRIE.**

### a) Energie.

9. Grâce notamment à une mécanisation plus poussée, la production charbonnière retrouvera son niveau d'avant-guerre. Le rééquipement des usines d'électricité doit permettre d'augmenter la capacité de production de plus d'un quart par rapport à 1948-49 et de faire face aux besoins intérieurs, sans toutefois disposer d'une marge de sécurité. Aussi, une importation d'énergie électrique est-elle prévue. La production de pétrole brut aux Pays-Bas et dans ses territoires d'outre-mer sera presque triplée par rapport à 1947. De nouvelles raffineries de pétrole seront construites, ce qui permettra de sextupler par rapport à 1938, la quantité de pétrole brut traité et d'exporter des quantités très importantes de produits finis. La consommation industrielle totale d'énergie sera augmentée de 25 % sur 1948-49.

### b) Sidérurgie et fabrications métalliques.

10. La modernisation des installations et une certaine augmentation de capacité permettront d'accroître sensiblement la production de fonte et d'acier et les exportations d'acier fini et d'articles manufacturés. La construction de cinq trains de laminage permettra au Bénélux de se rendre indépendant de toute importation de tôles fines et de fer blanc et d'exporter des quantités non-négligeables de ces produits. La production de biens d'équipement et de transport s'accroîtra de 27 % sur 1948-49, ce qui permettra d'exporter 28 % de la production.

### c) Industrie textile.

11. Le rééquipement ne vise qu'à remplacer le matériel vieilli ou détérioré par la guerre par du matériel moderne, ce qui permettra une augmentation des exportations de 20 à 25 %. Cet accroissement peut poser un problème de débouchés, étant donné les développements envisagés dans les industries textiles d'autres pays.

### d) Produits chimiques, engrais et caoutchouc.

12. L'augmentation prévue dans les différents secteurs de l'industrie chimique permettra d'accroître les exportations. La production d'engrais azotés et phosphatés sera augmentée ainsi que celle des produits en caoutchouc, qui doit permettre de satisfaire aux besoins intérieurs et d'exporter des quantités importantes.

### e) Bâtiments et transports.

13. Le programme prévoit la construction de 430.000 habitations entre janvier 1948 et juin 1945 [sic], la remise en état des routes et voies navigables. Les transports ferroviaires font l'objet d'un programme décennal visant au remplacement de la traction vapeur par traction électrique ou Diesel. La Flotte qui a beaucoup souffert pendant la guerre, sera portée de 2,9 millions de tonnes en juillet 1948 à 3,5 millions en janvier 1952.

## **INVESTISSEMENTS.**

14. L'accroissement de la productivité sera atteint grâce à des investissements qui représenteront 9 % du revenu national pour les investissements nets des entreprises privées et 2 % pour les investissements des services publics. Aucune indication n'a été donnée concernant la répartition des investissements par secteur. Leur financement ne doit pas poser de problème particulier, étant donné l'accroissement espéré de l'épargne individuelle et de groupements et c'est surtout au capital privé qu'il sera fait appel. Bien que n'ayant pu être établis d'avance d'après un programme coordonné, ces investissements sont cependant basés sur les besoins des programmes de production destinés à assurer la viabilité du Bénélux en 1952-53. D'autre part, les trois pays membres du Bénélux ont convenu de se livrer régulièrement à l'examen en commun de leur politique d'investissements.

15. Les programmes d'expansion seront plus élevés pour les Pays-Bas que pour l'U.E.B.L. où des investissements importants ont déjà pu être réalisés dans le secteur privé, où les destructions pendant la guerre ont été moins graves et où l'accroissement de population est moins considérable. La presque totalité de la superficie cultivable étant déjà exploitée, l'excédent de population active qui dépassera en 1952-53 celle de 1948 de 3,6 % devra être absorbé par l'industrie, le commerce et les transports. En Belgique, un gros effort devra cependant être fait en vue du rééquipement des charbonnages.

16. Le programme de construction dans les trois pays ne prévoit qu'une amélioration modérée étant donné la priorité accordée aux investissements directement productifs. En Belgique, le retard des investissements publics sera rattrapé en 10 ans. Aux Pays-Bas, les investissements publics tiendront compte des besoins en écoles et en hôpitaux créés par le développement de la population et des travaux considérables à poursuivre pour l'assèchement du Zuiderzee. Dans les trois pays, les programmes d'investissements publics sont insérés dans le cadre d'une politique visant à stabiliser la conjoncture.

## **POLITIQUE FINANCIÈRE.**

17. Le programme d'investissement sera appuyé par une politique des gouvernements visant à favoriser l'épargne et à ranimer le marché des capitaux ; ce dernier but sera obtenu en affermissant la confiance dans la monnaie et la rentabilité des entreprises, grâce à une politique d'équilibre budgétaire et à une politique fiscale et de crédit adéquate.

18. L'aide des Etats-Unis doit permettre d'obtenir rapidement, au cours de la période intermédiaire, les moyens nécessaires au financement des investissements pour lesquels le recours aux épargnes nationales entraînerait un délai préjudiciable. Cette aide constitue donc une condition essentielle de la réalisation du programme d'action de Bénélux.

## **CONSOMMATION.**

19. Les trois gouvernements ont cherché à ne pas rompre l'équilibre entre investissements et revenu national d'une part, et consommation d'autre part, c'est-à-dire à maintenir un niveau de vie compatible avec les aspirations sociales de la population et les besoins du rééquipement. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'habitants, les niveaux de consommation ne doivent pas dépasser ceux d'avant-guerre, sauf à rectifier certaines anomalies ou à développer certains types de production.

20. Les gouvernements ont estimé qu'il n'y avait pas lieu à tendre vers la liberté complète, mais vers une économie orientée, basée sur des mesures de caractère global, notamment budgétaires. Il sera en effet nécessaire de contenir pendant un certain temps la consommation totale pour permettre la réalisation du programme d'investissement.

## **Résultats attendus**

21. Le but du programme est d'atteindre la viabilité en 1952-53 et de réduire le déficit en dollars à des proportions qui se situent dans la ligne traditionnelle de l'économie des trois pays. Ceux-ci sont en effet essentiellement importateurs de biens primaires de l'Hémisphère occidental, qui leur permettent d'exporter

des produits manufacturés vers les autres pays d'Europe.

22. L'accroissement de la production dans les métropoles et leurs territoires d'outre-mer doit permettre de doubler la valeur des exportations par rapport à 1947 et d'accroître de 2 fois et demie les exportations vers la zone dollar. Les échanges avec l'Allemagne occidentale atteindraient 8,2 % du commerce total contre 16 % avant-guerre pour l'ensemble de l'Allemagne. L'augmentation de la flotte doit permettre d'accroître les ressources nettes du shipping d'un tiers par rapport à 1948-49.

23. Malgré l'augmentation des importations, la Balance des Paiements atteindra sensiblement la position d'équilibre. Cependant, en dépit de la réduction de un quart des importations en dollars, le déficit courant vis-à-vis de l'hémisphère occidental s'élèvera à 346 millions de dollars, compte tenu d'une recette de 152 millions de dollars représentant la contre-valeur, pour majeure partie en dollars, du solde créditeur courant des Pays-Bas sur l'Indonésie.

24. L'équilibre de la balance des paiements, tel qu'il est prévu, suppose que les autres pays participants pourront effectuer un montant élevé d'achats au Bénélux et en régler un septième en dollars. Or, il apparaît qu'aucun de ces pays n'envisage de céder, sur ses recettes courantes, des dollars aux autres pays participants et que l'ensemble de ces pays ne prévoit pas un déficit aussi important vis-à-vis du Bénélux. Aussi une augmentation des achats du Bénélux à ces pays est-elle nécessaire afin d'éviter une diminution des exportations prévues du Bénélux. D'autre part, il faut signaler qu'on espère dégager un surplus vis-à-vis de la zone sterling de 53,7 millions de dollars qui contribuera à la réduction du déficit en sterling envisagé dans la plupart des programmes des autres pays participants.

### **Conditions du succès**

25. Sur le plan intérieur, la réussite du programme suppose la réalisation d'un équilibre interne entre les trois pays. Les niveaux de consommation, les prix, les impôts et les charges sociales doivent être égalisés et la question des subventions résolue. Une politique commune doit être adoptée en ce qui concerne les investissements publics et privés et la monnaie.

26. Sur le plan extérieur, la réalisation du programme suppose :

1° Le règlement satisfaisant des problèmes allemands et indonésiens.

2° Un développement marqué du commerce grâce à la suppression des restrictions sur les importations, la réduction des tarifs douaniers et la multilatéralisation des échanges et des paiements.

3° La possibilité de trouver assez de dollars pour couvrir les achats prévus après la fin de la période de relèvement ou de réduire ces achats par une certaine réorientation des courants commerciaux.